



**RETRAITES :
MÊME PROMULGUÉE, RIEN N'EST TERMINE
RESTONS MOBILISES**

A peine le Conseil Constitutionnel a-t-il donné son aval que le Président de la République a promulgué la loi sur les retraites.

Ce n'est pas parce que celle-ci est promulguée que tout est fini. Bien au contraire. Par le passé, nous nous sommes déjà retrouvés dans ce genre de situation, et par le rapport de force, nous avons réussi à faire reculer le gouvernement. Une loi peut en défaire une autre. La bataille n'est donc pas finie.

Cette réforme est toujours injuste, inégale et ne donne pas de réponses concrètes pour pérenniser les systèmes de retraite par répartition. Preuve en est que le gouvernement a inclus dans sa réforme une clause qui prévoit un nouveau rendez-vous sur les retraites en 2013. Il n'est donc pas lui-même convaincu de la viabilité de sa réforme. Elle a déjà pour première conséquence, la remise en cause des départs en retraite anticipés ou suite à des plans de licenciements. Un certain nombre de salariés concernés sont contraints de retrouver un emploi.

L'action doit continuer et se développer notamment à partir des revendications des salariés dont la situation dans les entreprises s'est considérablement dégradée :

- ❖ Les jeunes, les femmes sont les premiers touchés par le chômage. Lorsqu'ils obtiennent un emploi, il est le plus souvent précaire, sous-payé et dont l'employeur bénéficie d'aides et d'exonérations.
- ❖ La situation de l'emploi continue de se détériorer, avec un chômage en hausse et des conditions de travail en constante dégradation.

Plusieurs dossiers sont ou vont venir sur le devant de la scène, pour lesquels les salariés doivent maintenir la pression pour combattre tous reculs sociaux et gagner de nouvelles conquêtes sociales.

C'est le cas du projet de finances de la sécurité sociale, au nom de la maîtrise des dépenses de santé, prévoit de diminuer les remboursements de médicaments et les prestations, d'augmenter les forfaits et de taxer les mutuelles, l'instauration d'une nouvelle cotisation sur les mutuelles à la charge des assurés sociaux.

C'est également le projet de réforme sur la dépendance, avec la mise en place d'une cotisation obligatoire prélevée sur les salaires par des organismes privés,

Ce sont aussi les négociations qui vont s'ouvrir sur les retraites complémentaires ARCCO, AGIRC et sur l'assurance chômage (l'UNEDIC).

Les Organisations Syndicales de l'Oise appellent l'ensemble des salariés à élargir la mobilisation dans les entreprises, notamment en portant leurs revendications en matière de salaires, d'emplois, et de conditions de travail qui sont en lien direct avec le financement des retraites. Un million d'emplois créés, c'est cinq milliards de cotisations supplémentaires pour les retraites.

Les organisations syndicales de l'Oise appellent l'ensemble des salariés à se réunir, pour débattre de leurs revendications, des modalités d'actions pour obtenir satisfaction, et de la nécessité de se rassembler en se syndiquant pour donner plus de force à leur action.

Les organisations syndicales appellent les salariés à se saisir du Mardi 23 Novembre 2010 pour se mobiliser sur leurs revendications et à participer massivement à la manifestation départementale :

**MARDI 23 NOVEMBRE 2010
RASSEMBLEMENT
PLACE DU JEU DE PAUME
A BEAUVAIS
A 14 H 30.**

ENSEMBLE UNIS DANS L'ACTION,

NOUS POUVONS GAGNER.